

Le portefeuille électronique

Les Français font de plus en plus leurs achats sur Internet. Si beaucoup de transactions s'effectuent depuis les ordinateurs personnels, l'utilisation des tablettes et des smartphones tend à se développer. Ces usages s'accompagnent de la mise en œuvre de solutions de paiement spécifiques, les portefeuilles électroniques (e-wallet).

Le fonctionnement de la plupart de ces services de paiement est identique : il passe par la création d'un profil d'utilisateur avec identifiant et mot de passe liés à une ou plusieurs cartes bancaires. Les transactions s'effectuent par la saisie d'un identifiant et d'un mot de passe lors du paiement en ligne, parfois accompagnée d'un code secret. Plus besoin de saisir le numéro de carte, la date d'échéance et le cryptogramme à chaque fois : les achats en sont ainsi facilités.

Le paiement par le biais d'un portefeuille électronique n'est possible que si le commerçant adhère au même système que vous. Or, plusieurs fournisseurs, qu'il s'agisse d'enseignes bancaires ou de services de paiement en ligne, n'offrent pas ce type de service. Le paie-

ment par portefeuille électronique n'est donc pour l'instant pas possible partout. Il convient par ailleurs de préciser que les systèmes développés par les banques ne sont pas nécessairement réservés aux clients desdits établissements. Outre les paiements, la plupart des portefeuilles électroniques permettent également d'effectuer des transferts et collectes d'argent entre particuliers.

Quid de la sécurité ?

L'avantage du portefeuille électronique réside dans la possibilité de ne pas saisir ses coordonnées bancaires complètes à chaque transaction sur Internet, voire de ne pas donner directement au site marchand son numéro de carte bancaire, limitant ainsi théoriquement les risques de fraude. Ces données étant cependant conservées par le fournisseur du service, il convient d'être attentif à la politique de sécurité et de protection des données avant de souscrire.



CAC 40

+ 0,43 %



Livrets A et bleu	Super livret	Euro/dollar
1,25 %	4 %	1 € = 1,3755 \$ Cours le 9 mai

EMPRUNTER

Taux fixe pour un emprunt immobilier

	Sur 15 ans	Sur 20 ans
Taux moyen	2,90 %	3,20 %
Taux minimum	2,45 %	2,80 %

Taux minimum des crédits à la consommation sur un an **3 %**

Source : Baromètre Empruntis.com, taux moyens hors assurance.